

Coordination Urgence Migrants

Journée du 9 mars 2019 « Migrants : droit à la santé et accès aux soins »

www.facebook.com/pg/CoordinationUrgenceMigrants/videos/?ref=page_internal

vidéo numéro 6

Intermed

Voir aussi www.pread.info

Adresse administrative : 144 rue Garibaldi 69006 Lyon

<http://www.intermed-reseau-sante.fr>

Tel : 04 72 83 22 91

Chef de service et Coordinatrice des équipes Rhône et Drome

Fabienne **DIEBOLD**

06.68.07.89.89

fabienne.diebold@intermed-asso.fr

Dispositif (s) :

Faciliter l'accès aux soins et aux droits des personnes les plus isolées et vulnérables. Des personnes qui, du fait de leur âge ou de problèmes psychosociaux et médicaux complexes, souffrent d'**isolement** et sont **en rupture de soins**.

Mission(s) :

- Une démarche active à la rencontre des résidents,
- Une approche globale,
- Un accompagnement de proximité,
- Un travail en réseau,
- Une veille attentive favorisant les prises de relais,

Public concerné :

- Des personnes qui, du fait de leur âge ou de problèmes psychosociaux et médicaux complexes, souffrent d'**isolement** et sont **en rupture de soins**.
- Les **demandeurs d'asile et les réfugiés statutaires** à leur sortie d'hébergement pour occuper un logement, fût-il en résidence sociale **Adoma** ou en logement ordinaire dans le diffus. Ainsi, c'est un continuum d'intervention qui sera proposé afin d'éviter les classiques ruptures de soins lorsque le réfugié et sa famille quitte le centre d'hébergement.

Modalité : Travail en réseau

- Implication d'Intermed au sein d'instances inter-partenariales de concertation ou d'élaboration d'actions (Clic : Conseil Local de Santé Mentale, ASV,...) ;
- Interface avec tous professionnels, associations, dispositifs des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux présents sur chaque territoire ;
- Mise en œuvre de réponses adaptées et diversifiées.

Qui peut faire appel aux infirmiers – médiateurs santé ?

- La personne elle-même, sa famille, son voisinage,
- Le responsable de résidence, l'ouvrier de maintenance,
- Son référent social,
- Tout professionnel des champs sanitaires et médicosociaux préoccupé par la situation d'un résident.

*Interlocuteurs privilégiés, **les infirmiers** – médiateurs santé Intermed ne se substituent pas aux acteurs de droit commun mais en facilitent l'intervention*

Partenaires :

- Les résidences sociales OPHIS (Auvergne), Domifacile, Adoma, Aralis
- Dans le diffus avec Grand Lyon Habitat et avec la SVU (Société Villeurbannaise d'Urbanisme).